



Non paiement de pension alimentaire

Par **karine**, le **08/11/2010 à 17:49**

Bonjour, voila j'ai eu un probleme de loyer impayer je voulais m'arranger avec mon proprietaire mais mon ex conjoint a decider avec mon proprietaire et ca sans mon accord de lui verser la pension alimentaire pour payer les loyer impayer. En a t'il le droit? merci de me repondre

Par **ravenhs**, le **08/11/2010 à 17:55**

Non, il n'a pas le droit.
Toute ce que votre ex ne vous a pas versé [s]directement[/s] au titre de la pension alimentaire vous est dû.
Donc vous prenez le jugement ordonnant la pension (jugement de divorce, ou décision du JAF) et vous allez voir un huissier pour mettre en place une procédure de paiement direct pour récupérer les sommes dues au titre de la pension alimentaire que votre ex a versé directement au propriétaire .
Bon courage.

Par **karine**, le **08/11/2010 à 18:00**

je vous remercie beaucoup pour votre réponse, car ca fais deux mois qu'il ne me la verse pas.